

COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE

Me Louis Breault

Réforme du mode de scrutin : l'opportunité de faire une vraie réforme

Présenté par Maria de los Angeles Pérez

Et collaboratrices

Le 15 décembre 2005

TABLE DE MATI ERES

1. Avant-propos	Page 3
2. Présentation	Page 3
3. Conclusion	Page 8
4. Propositions	Page 9

1. Avant propos

C'est à titre personnel, comme femme, immigrante reçue, mère de deux adolescents dans l'âge de voter et membre active de la société québécoise par le travail et le bénévolat, que je m'adresse à ce Commission.

Je profite aussi pour vous remercier de me donner cette occasion de m'exprimer en toute liberté et de vous faire parvenir mes inquiétudes et celles d'autres femmes de mon entourage, en vous proposant quelques voies de réflexion.

2. Présentation

Comme je viens d'avancer, je vais m'adresser à vous :

D'abord comme immigrante.

Je suis arrivée au Québec, il y a bientôt 18 ans et je détiens la citoyenneté canadienne. Est-ce que je dois me qualifier comme une personne non-francophone, une ethnique, ou une allophone?

Malgré les malheureuses déclarations que tout le monde connaît déjà sur le « vote ethnique », nombreux spécialistes affirment que les immigrants francisés ont des comportements politiques semblables à ceux des Québécois francophones « de souche » ¹

¹ Pierre Serré, Deux poids, deux mesures. 2002

Alors, qu'est-ce qu'un « ethnique » ? Lorsqu'on regarde le comédien Norman Brathwaite animer un gala à la télé, les téléspectateurs ne se disent pas : « Tiens ! Voici un immigrant antillais » Ils voient un Québécois.

Moi-même d'origine « allophone », je me suis fait un devoir d'apprendre la langue de ma nouvelle patrie et je me suis rendue à mon premier scrutin en me sentant fière de pouvoir m'exprimer. Mais quelle ne serait ma surprise de voir que la plupart de mes voisins ne se sont même pas dérangé pour aller voter. En posant la question ici et là, au travail, à l'école de mes enfants, dans l'épicerie du quartier j'ai obtenu la même réponse découragée : « voter ? Pour quoi faire ? Si finalement ça ne change rien »

Ça m'a pris des années pour comprendre cette démotivation pour le vote, chose qui me semblait absolument discordante dans un pays démocratique. Dans mon pays d'origine, (l'Uruguay) aux dernières élections, 97% des citoyens inscrits sont allés voter. Idéalement, un système électoral incite les électeurs à participer aux élections en donnant à chacun un réel pouvoir d'influence sur l'issue du scrutin. Mais c'est tout le contraire qui est arrivé à l'élection provinciale de 1998 :

- 43% des citoyennes et citoyens avaient voté en faveur d'un parti et notre mode de scrutin lui a attribué 61% de sièges
- 44% des personnes votantes avaient voté en faveur d'un deuxième parti et notre mode de scrutin lui a attribué 38% des sièges
- 12% avaient voté en faveur d'un troisième parti et notre mode de scrutin lui a attribué 1% des sièges
- 2 200 000 personnes auraient voté inutilement
- 1 139 000 personnes se sont abstenues de voter
- Le parti politique deuxième aux intentions de vote a pris le pouvoir.

Au cours des dernières années, l'immigration a représenté plus de 60% de la croissance de la population active québécoise, atténuant en même temps les effets liés au vieillissement. Mais devant cet état de fait et le cynisme grandissant de la population québécoise, comment pouvons nous demander une meilleure participation aux immigrants ?

Ensuite je m'adresse à vous comme femme.

Si bien que les femmes représentent un peu plus de la moitié de l'électorat québécois, en avril 2005, la proportion de femmes à l'Assemblée nationale était de 32%. Ce pourcentage est insatisfaisant pour la simple raison qu'il ne reflète pas le poids démographique des femmes.

Plusieurs raisons expliquent pourquoi les femmes sont moins susceptibles que les hommes de chercher à se faire élire et pourquoi, une fois candidates, elles ont moins de chances d'être élues. Ce sont, entre autres, l'écart salarial, la répartition des tâches au foyer et au travail selon le sexe et les stéréotypes péjoratifs que persistent au sujet des femmes. Mais des enquêtes révèlent que c'est le système électoral qui est la variable la plus importante dans la représentation des femmes dans les législatures.

Il m'apparaît très important que des mesures d'actions positives soient prises afin d'atteindre l'égalité du nombre de femmes et d'hommes élus afin que celles-ci soient mieux représentées et que leurs intérêts soient mieux défendus. Un système électoral plus proportionnel égaliserait les chances des hommes et des femmes.

Le modèle de scrutin offert par M Dupuis est porteur de quelques espoirs, mais il génère surtout des déceptions. Des études montrent que le mode de scrutin proportionnel est le plus favorable aux femmes s'il réunit un certain nombre de conditions : des district électoraux d'au moins sept sièges ; des listes fermées constituées selon l'alternance

femmes/hommes ; des mesures impliquant des sanctions en cas de non-respect. Le modèle proposé implique seulement deux sièges compensatoires par district, et des listes dont la constitution n'a pas des considérations d'égalité entre les femmes et les hommes. Par rapport aux bonifications de l'allocation proposées, les partis feront le plein financièrement en présentant des candidates, mais non en les faisant élire.

Comme mère, je me pose la question suivante: comment motiver cette nouvelle génération à participer à la vie politique ?

Le système électoral en vigueur a fait naître le concept de vote « utile », soit voter pour le moins pire pour contrer le nombre de votes inutiles. Trop de personnes ont l'impression que leurs votes ne comptent pas.

Si les adultes sont découragés, quel est le futur démocratique des nouvelles générations ? Le système politique actuel ne comporte aucune forme de contre-pouvoir dans l'élaboration et l'approbation des lois, il ne reste comme autre moyen de protestation démocratique que la manifestation, la grève et parfois la désobéissance civile pour protester contre un gouvernement qui usurpe son mandat afin d'imposer à la population des réformes qu'elle ne souhaite pas. Et nous avons déjà vu nos jeunes sortir dans la rue pour faire entendre leur désaccord. En toute logique, ce que le système est en train de leur dire c'est que seule l'insurrection peut changer le cours des choses et pas un scrutin.

Autrement dit, entre deux élections, nous cessons de vivre en démocratie pour nous contenter du théâtre de la démocratie parlementaire qui, à cause de la ligne du parti, n'est rien d'autre qu'une forme de dictature légitime.

Mes deux fils vont voter par la première fois aux prochaines élections provinciales. Je veux qu'ils prennent conscience de l'importance de cette manifestation civique en m'assurant au même temps qu'ils pourront avoir confiance en ces résultats.

Enfin, je veux m'adresser à vous comme membre active d'une société que ne se sent pas satisfaite des mécanismes par lesquels les personnes qui la gouvernent son élues.

En arrivant au Québec je me suis tout de suite impliquée dans le bénévolat à l'école de mes enfants. Pendant 15 ans, j'ai participé successivement au Comité des Parents, Conseil d'Orientation, et Conseil d'Etablissement. J'ai traversé les tempêtes de deux recoupages de territoire dans ma région et de la Réforme Scolaire en cours.

Au tout débout notre frustration comme parents était énorme : nous nous réunissions une fois par mois pour être consultés sur des dossier qui touchaient de près nos enfants et la vie de notre école mais nous n'avions aucun pouvoir décisionnel . C'était un vrai simulacre. Finalement, avec la Réforme Scolaire, des changements ont été apportés et les parents qui sont actifs aux Conseils d'Etablissement jouissent d'un certain pouvoir décisionnel.

Maintenant c'est à vous de prendre toute la responsabilité et de ne pas faire une réforme « cosmétique » de notre mode de scrutin, sinon une réforme en profondeur en faisant confiance en la capacité des Québécois et Québécoises de s'adapter rapidement pour maximiser leurs choix électoraux.

3. Conclusions

C'est donc pour rendre la composition de l'Assemblée nationale plus représentative de la société québécoise que votre honorable Commission est formée. Mais l'avant-projet actuellement soumis à consultation contient des déficiences majeures qui doivent être corrigées pour atteindre, entre autres, des objectifs si importants comme l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique, et une meilleure représentation de la diversité ethnoculturelle dans nos institutions.

L'absence d'un deuxième vote au scrutin proportionnel continuerait à favoriser le syndrome du vote stratégique qui incite les électeurs à appuyer le parti ayant des chances de prendre le pouvoir qui leur déplaît le moins ; et non celui qui correspond à leurs convictions. De plus, la division artificielle du Québec en quelque 25 districts ne permettrait pas la représentation équitable de tous les partis politiques en excluant pratiquement du Parlement ceux qui n'obtiendraient pas 15% des suffrages. De nombreux votes seraient ainsi perdus. Donc, tous les votes ne compteraient pas, et la représentation à l'Assemblée nationale d'idées politiques pourtant bien présentes dans la population dépendrait encore de leur concentration géographique.

4. Propositions

En résumé je vous propose :

- Une modification du mode de scrutin actuel pour un mode de scrutin mixte avec compensation avec deux votes distincts : un au scrutin majoritaire pour élire les député(e)s dans les circonscriptions et un autre, au scrutin proportionnel de liste, pour élire les député(e)s de compensation.
- Établir une compensation nationale et non pas au niveau de quelque 25 districts, en attribuant au moins 40% des sièges de l'Assemblée nationale (50 députés). Dans ce but, que chaque parti présente une liste nationale qui prévoit l'alternance femmes/hommes, la représentation de toutes les régions, ainsi que la représentation de la diversité ethnoculturelle.
- Que les élections soient tenues à date fixe pour que le parti au pouvoir ne jouisse plus de l'avantage stratégique d'en choisir la date selon les sondages ou la manipulation de l'opinion publique.